

Mesures d'accompagnement		
Enjeu : zone à dominante humide		<i>Carte associée : PN04</i>
à l'échelle d'un secteur		
Secteurs concernés : zone à dominante humide		
Objectif	Acteurs	Indicateur
Délimiter les zones humides dont les ZHIEP et les ZHSGE	À l'échelle régionale : - Conseil Régional, Etat (DREAL) À l'échelle locale : - EPCI compétent en matière de SCOT - CLE compétente en matière de SAGE	Avancement SRCE
à l'échelle d'une exploitation dans le cadre d'une étude d'impact		
Secteurs concernés :		
Objectif	Acteurs	Indicateur
Dans le cadre des études d'impact : - vérifier la présence de ZH sur la zone d'étude - le cas échéant, analyser les liens (biologiques, hydrauliques) entre la ZH et la zone exploitée, et estimer la perte générée en termes de biodiversité et de fonctions hydrauliques	Exploitant	
Si ZHIEP ou ZHSGE ouvertures de carrières prohibées	Exploitant	
Dans le cas d'une ouverture de carrière application de la disposition 78 du SDAGE Seine Normandie et de la disposition 46 du SDAGE Artois Picardie	Exploitant	
- Vérifier l'efficacité des mesures compensatoire en terme de biodiversité et de fonction hydraulique - assurer ou garantir l'entretien de long terme	Exploitant	